



NOS TARIFS POUR NOTRE OFFRE D'AIDE A DOMICILE

Auxiliaire de vie

Heures ¹	Tarif horaire ^{2,3}	dont salaire chargé ^{3,4}	dont frais de mandat HT	dont TVA sur frais de mandat	Coût après crédit d'impôt ⁵
Moins de 25h par semaine	31,40 € TTC (29,12 € HT)	17,73 €	11,39 €	2,28 €	15,70 €
Entre 26 et 39h par semaine	30,46 € TTC (28,34 € HT)	17,73 €	10,60 €	2,12 €	15,23 €
Plus de 40h par semaine	27,72 € TTC (26,06 € HT)	17,73 €	8,32 €	1,66 €	13,86 €

Forfaits ¹	Tarif ^{2,3}	dont salaire chargé ^{3,4}	dont frais de mandat HT	dont TVA sur frais de mandat	Coût après crédit d'impôt ⁵
Présence de jour 12h*	250,00 € TTC (236,70 € HT)	170,21 €	66,49 €	13,30 €	125,00 €
Présence de nuit 12h**	180,00 € TTC (169,01 € HT)	114,06 €	54,95 €	10,99 €	90,00 €
Garde de nuit 12h***	285,00 € TTC (271,48 € HT)	203,88 €	67,60 €	13,52 €	142,50 €
Présence H24****	371,00 € TTC (356,55 € HT)	284,27 €	72,27 €	14,45 €	185,50 €

Aide administrative sur devis

- (1) Tarifs majorés de 20 % les samedis et dimanches, les heures tardives (de 20h à 8h, hors forfait nuit) et jours fériés, et de 100 % le 1er mai.
- (2) Les tarifs TTC comprennent salaire chargé et frais de mandat et TVA. La TVA (20%) s'applique uniquement sur les frais de mandat liés au mandat de gestion proposé.
- (3) Les tarifs TTC tiennent compte d'une exonération de charges dont bénéficient les personnes de + de 80 ans ou pouvant fournir une notification APA ou PCH. Sans justificatif, les tarifs sont majorés de 20%.
- (4) Comprend le salaire net, les charges sociales (taux légaux en vigueur), les indemnités de transport et 10% pour les congés payés. Le salaire est basé sur un niveau de rémunération standard ; la rémunération du salaire reste une prérogative du client, particulier employeur.
- (5) Le coût après crédit d'impôt (50%) est indiqué sous réserve de la situation fiscale de chaque contribuable et du maintien de la législation en vigueur, en particulier le plafond du crédit d'impôt.

Les tarifs indiqués sont susceptibles de faire l'objet d'une majoration en cas de demande d'interventions ponctuelles. Un devis comprenant la majoration sera établi par votre agence.

(*) Ce tarif comprend 6 heures de présence responsable de l'intervenant.

(**) Ce tarif est proposé pour une nuit de 12 heures dont 8 heures de présence de nuit de l'intervenant avec une pièce séparée pour dormir.

(***) Ce tarif est proposé pour une garde de nuit de l'intervenant qui reste à proximité de la personne aidée (pas de pièce séparée pour dormir).

(****) Ce tarif comprend une présence de jour de 12 heures (dont 6 heures de présence responsable de l'intervenant) et une nuit de 12 heures (dont 8 heures de présence de nuit avec une pièce séparée pour dormir).

Attention, dans le cadre d'un contrat de placement de travailleurs, le consommateur est l'employeur de la personne qui effectue la prestation à son domicile. En cette qualité d'employeur, le consommateur est soumis à diverses obligations résultant notamment du code du travail et du code de la sécurité sociale.

SerenChange remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

Les services d'aide à domicile que nous proposons peuvent faire l'objet d'aides financières dont les montants dépendent de la situation particulière de chaque personne

✓ Devis gratuit et sans engagement

✓ Pas de frais de dossier